

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTE AU 31 MARS 2015

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 Mars 2015, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 53.387.920 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Mars 2015 de 480.760 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2015 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 17,18% de son actif en titres émis ou garantis par la Banque de l'Habitat. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie et des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs.

En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 29 Avril 2015

Le commissaire aux comptes :
Samir LABIDI

BILAN
au 31 Mars 2015
(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	38 583,969	39 614,276	40 488,241
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 692,338	1 947,707	2 665,289
b - Obligations et Valeurs assimilées		35 891,631	37 666,569	37 822,952
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		14 803,951	5 625,376	13 963,952
a - Placement monétaires	3-3	14 474,450	3 030,782	9 442,097
b – Disponibilités	3-11	329,501	2 594,594	4 521,855
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		53 387,920	45 239,652	54 452,193
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	112,711	93,873	103,128
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	11,723	46,279	6,764
TOTAL PASSIF		124,434	140,152	109,892
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	50 898,851	43 162,625	52 401,787
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	2 364,635	1 936,875	1 940,514
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		1 883,875	1 552,694	0,487
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		480,760	384,181	1 940,027
ACTIF NET		53 263,486	45 099,500	54 342,301
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		53 387,920	45 239,652	54 452,193

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2015
(Unité: 1000 TND)

	Notes	<i>Période du</i> <i>01/01/2015</i> <i>Au</i> <i>31/03/2015</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014</i> <i>Au</i> <i>31/03/2014</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014</i> <i>Au</i> <i>31/12/2014</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	425,769	440,875	1 799,082
a - Dividendes		-	-	52,310
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		425,769	440,875	1 746,772
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	194,654	61,061	289,814
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		620,423	501,936	2 088,896
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	112,711	93,873	387,396
REVENU NET DES PLACEMENTS		507,712	408,063	1 701,500
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	20,120	24,940	71,387
RESULTAT D'EXPLOITATION		487,592	383,123	1 630,113
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 6,832	1,058	309,914
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		480,760	384,181	1 940,027
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		6,832	-1,058	-309,914
* Variation des +/- values potentielles sur titres		26,902	13,025	18,836
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	2,472	11,196
* Frais de négociation de titres		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		514,494	398,620	1 660,145

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} Janvier au 31 Mars 2015

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> <i>01/01/2015</i> <i>Au</i> <i>31/03/2015</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014</i> <i>Au</i> <i>31/03/2014</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2014</i> <i>Au</i> <i>31/12/2014</i>
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation			
a - Résultat d'exploitation	487,592	383,123	1 630,113
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	26,902	13,025	18,836
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	2,472	11,196
d - Frais de négociation de titres	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-	1 547,111
AN 3 -Transaction sur le capital			
a – Souscriptions	2 500,494	1 391,721	16 261,141
* Capital	2 400,600	1 337,900	15 759,600
* Régularisation des sommes non distrib	0,995	-0,419	-3,518
* Régularisations des sommes distrib	98,899	54,240	505,059
* Droits d'entrée			
b – Rachats	4 093,803	1 175,873	6 516,906
* Capital	3 929,800	1 130,500	6 326,900
* Régularisation des sommes non distrib	1,634	-0,349	- 2,774
* Régularisation des sommes distrib	162,369	45,722	192,780
* Droits de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 1 078,815	614,468	9 857,269
AN 4 - Actif Net			
a - En début de période	54 342,301	44 485,032	44 485,032
b - En fin de période	53 263,486	45 099,500	54 342,301
AN 5 - Nombre d'actions			
a - En début de période (mille actions)	523,925	429,598	429,598
b - En fin de période (mille actions)	508,633	431,672	523,925
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	103,722	103,550	103,550
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	104,719	104,476	103,722
TAUX DE RENDEMENT	0,96%	0,89%	3,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2015

(Unité Dinars)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2015** à **38.583.969** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-03-2015	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.339.840	26,86%	26,92%	
BTA 5,5% octobre 2018	5.000	5.000.000	5.017.982	9,40%	9,42%	
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.321.858	17,46%	17,50%	
Titres émis par des sociétés	296.000	21.062.678	21.551.791	40,37%	40,47%	
Amen bank 2011-1	20.000	1.400.000	1.435.002	2,69%	2,69%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	333.250	340.535	0,64%	0,64%	-
ATL 2010-1	5.000	100.000	102.704	0,19%	0,19%	BBB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.102.540	3,94%	3,95%	BBB (tun)
EO ATL 2013-2	5.000	500.000	510.810	0,96%	0,96%	BBB (tun)
ATTIJARI BANK 2010	13.000	557.128	562.451	1,05%	1,06%	
BH 2009	5.000	384.500	388.565	0,73%	0,73%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10.000	857.000	892.381	1,67%	1,68%	BBB-
BH 2013-1VAR TMM+1.8%	10.000	857.000	891.596	1,67%	1,67%	BBB-
CHO 2009	2.000	125.000	126.458	0,24%	0,24%	BIAT
CIL 2010 - 2	20.000	400.000	407.021	0,76%	0,76%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4.000	240.000	249.658	0,47%	0,47%	A.BANK
STB 2010-1 (B)	10.000	666.500	667.195	1,25%	1,25%	
STB sub 2011	30.000	1.713.900	1.728.565	3,24%	3,25%	
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	200.000	203.181	0,38%	0,38%	BBB+
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	1.200.000	1.212.593	2,27%	2,28%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.514.959	4,71%	4,72%	.BBB
UIB 2011-1 catégorie B	20.000	1.700.000	1.751.173	3,28%	3,29%	
EO UIB 2012-1	20.000	1.428.400	1.444.376	2,71%	2,71%	
AIL 2013-1	15.000	1.200.000	1.256.153	2,35%	2,36%	A+(tun)
UBCI 2013-1	10.000	1.000.000	1.045.458	1,96%	1,96%	-
CIL 2014/2	5.000	500.000	505.081	0,95%	0,95%	BBB-(tun)
TUNISIE FACTORING 2014-1	10.000	1.000.000	1.012.660	1,90%	1,90%	BBB (tun)
Hannibal Lease 2015-1	2.000	200.000	200.675	0,38%	0,38%	BB (tun)
OPCVM	25.934	2.644.467	2.692.338	5,04%	5,05%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	25.934	2.644.467	2.692.338	5,04%	5,05%	-
Total du portefeuille-titres		37.907.145	38.583.969	72,27%	72,44%	

La valeur des BTA au 31/03/2015 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 13.482 Dinars. Les entrées du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015**, concernent les souscriptions dans des obligations de société qui s'élèvent à un total de **200.000** Dinars. Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015**, concernent les remboursements des obligations de société échues et qui s'élèvent à un total de **1.666.918** Dinars.

3-2. Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **425.769 DT** pour la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des BTA	154.060	151.842	621.978
Revenues des OPCVM	-	-	52.310
Revenus des obligations	271.709	289.033	1.124.794
Total	425.769	440.875	1.799.082

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2015** à **14.474.450 DT** se détaillant comme suit:

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% actif	Emetteur
BILLETS DE TRESORERIE 170215/180415	1.980.377	1.994.440	3,74%	ATTIJARI LEASING
BILLETS DE TRESORERIE 240215/050415	993.563	999.356	1,87%	UNION FACTORING
BILLETS DE TRESORERIE 280215/290415	2.476.285	2.488.933	4,66%	MODERNE LEASING
BILLETS DE TRESORERIE 080315/170415	1.986.777	1.994.711	3,74%	UNION FACTORING
CD 220315/010415	1.997.559	2.000.000	3,75%	BH
CD 240315/030415	998.780	999.756	1,87%	BH
CD 270315/060415	1.498.169	1.499.085	2,81%	BH
CD 280315/070415	2.496.949	2.498.169	4,68%	BH
Total	14.428.459	14.474.450	27,11%	

3-4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015** un montant de **194.654 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Intérêts des placements à termes	11.499	3.907	6.147
Intérêts des billets de trésoreries	107.080	48.582	222.035
Intérêts des certificats de dépôts	76.075	8.572	61.632
Total	194.654	61.061	289.814

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2014** au **31-03-2014** se détaillent ainsi :

Libellé	2015	2014
Capital initial au 1er Janvier		
Montant	52.401.787	42.939.799
Nombre d'actions	523.925	429.598
Nombre d'actionnaires	663	714
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	2.400.600	1.337.900
Réglu des sommes non distribuables	995	-419
Nombre d'actions émises	24.006	13.379
Rachats effectués		
Montant (nominal)	3.929.800	1.130.500
Réglu des sommes non distribuables	1.634	-349
Nombre d'actions rachetées	39.298	11.305
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	26.902	13.025
Plus ou moins values réalisés sur cession de titres	-	2.472
Frais de négociation de titres	-	-
Capital au 31 Mars		
Montant	50.898.851	43.162.625
Nombre d'actions	508.633	431.672
Nombre d'actionnaires	651	702

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **31-03-2015** comme sui :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	1.940.513	-56.638	1.883.875
Sommes distribuables exercice en cours	487.592	-6.832	480.760
Total	2.428.105	-63.470	2.364.635

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2015** à **112.711 DT** et se détaille comme suit:

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire à payer	19.890	16.566	18.199
Rémunération du distributeur à payer	92.821	77.307	84.929
Total	112.711	93.873	103.128

3-8 Autres créditeurs divers:

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2015** à **11.723 DT** et se détaille comme suit:

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Etat retenues à la source	-	15.490	84
Honoraires du commissaire aux comptes	6.198	26.328	1.680
Redevances CMF à régler	4.417	3.577	4.621
Autres charges AGO amortis	153	-	-
TCL à payer	955	883	380
Total	11.723	46.279	6.764

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur calculées conformément aux dispositions des conventions conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ».

La gestion de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » est confiée à l'établissement gestionnaire SIFIB BH Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque de l'Habitat assure les fonctions de dépositaire pour la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.

L'Office Nationale des Postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortants Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2015** au **31-03-2015** à **112.711 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	19.890	16.566	68.364
Rémunération du distributeur	92.821	77.307	319.032
Total	112.711	93.873	387.396

3-10 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, la T C L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2015** au **31-03-2015** à **20.120 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Redevances CMF	13.260	11.044	45.576
Honoraires du commissaire aux comptes	4.518	12.457	16.055
Autres charges AGO amortis	723	100	4.442
T C L	1.613	1.318	5.090
Autres charges	5	21	224
Total	20.120	24.940	71.387

3-11. Disponibilités:

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2015** à **329.501 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Dépôts à vue	329.501	2.594.594	4.521.855
Placements à terme	-	-	-
Total	329.501	2.594.594	4.521.855